

MAG
36



Photo : © Joseph Adamo - Statue, La Réaigante - Dany Mellingier

Rombas

Magazine d'Informations Municipales Edition décembre 2020

Par notification de jugement du Tribunal Administratif de Strasbourg en date du 26 novembre 2020, celui-ci a validé les résultats de l'élection municipale de Rombas du 15 mars 2020 et a donc confirmé l'élection de la liste "Priorités Rombas", conduite par Lionel Fournier, et a rejeté par conséquent toutes les requêtes du candidat Victor Villa.

Pour mémoire, les résultats ont été les suivants :

- liste "Priorités Rombas" : 69,08 %, conduite par Lionel FOURNIER
- liste "Une Equipe pour vous" : 30,92 %, conduite par Victor VILLA

SOMMAIRE2

EDITO3

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE4

- Chauffage urbain
- Nouveau Plan de Prévention du Risque Naturel de mouvement de terrain "Glissement de terrain"
- Parcelles de bois touchées par les scolytes rue Chantereine
- Aménagement d'un fossé de réception des eaux pluviales
- Service des Espaces Verts
- Récupérez l'eau de pluie et bénéficiez d'une subvention de 50 % de la CCPOM
- Concours Maisons Fleuries 2020
- Prolongement de la piste cyclable du Fil bleu
- Développement Durable
- Les oiseaux ont besoin de vous pour passer l'hiver

RETOUR SUR.....15

- Travaux : Travaux sur la RD 181 - La VR52 bientôt raccordée au giratoire des drapeaux – OMEGA - Entretien de voirie - Travaux dans les écoles
- Plus de 1 000 masques de protection pour les élèves des écoles élémentaires de Rombas
- Colis de fin d'année
- Visite de Saint Nicolas dans les écoles maternelles
- 217 dictionnaires pour les élèves de CE1 et CM2
- Bourse à la Puériculture
- Opération Brioches
- Devoir de mémoire
- Création d'ARCADE et de www.jacheteaombas.com

INFOS PRATIQUES & DIVERS26

- Médiathèque La Pléiade
- Féerie d'hiver : 6^{ème} édition autour du conte
- Expression des groupes politiques
- Don du sang
- Calendrier 2020-2021 des battues de chasse à Rombas et à Malancourt
- Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans
- La gendarmerie recrute
- Le recensement de la population est reporté à 2022
- Déneigement
- Calendrier des manifestations culturelles

Magazine d'Informations Municipales de Rombas

Direction de la publication : Mairie de Rombas - Coordination - Rédaction : Service Communication
 Conception - Réalisation : Wary-Light crea - 2, bis rue Alexandrine - 57120 Rombas - Tél. 03 87 67 68 67
 Crédit photos : Ville de Rombas, Office Municipal de la Culture - Yves Thiel

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 57120 Rombas - Tél. 03 87 67 92 20 - Fax 03 87 67 92 21 - www.rombas.com

Dépôt légal décembre 2020

Résister évidemment !

C'est évident qu'il va falloir continuer les gestes barrières pour lutter contre la COVID 19.

C'est évident qu'il faudra se faire vacciner (personnes prioritaires, soignants et le maximum de personnes d'âge adulte), si nous voulons collectivement voir une année 2021 à peu près "normale" comme celles d'avant 2020... ne serait-ce que pour voir ses proches et pouvoir voyager.

C'est évident cependant que rien ne sera plus comme avant et l'année 2020 est une coupure dans nos vies. Le virus nous a fait comprendre la fragilité humaine face à des maladies qui nous dépassent mais contre lesquelles nous pouvons résister et lutter avec les avancées de la science et de la médecine (gestes barrières, médicaments, réanimation et demain vaccins...).

C'est évident aussi que cette crise sanitaire et son choc psychologique vont nous perturber dans nos vies personnelles et professionnelles dans le futur, mais une partie non négligeable dépend beaucoup de nous pour nous protéger et protéger les autres. Ce geste égoïste de prendre soin de notre santé est en fin de compte un geste altruiste en prenant soin des autres.

C'est également évident que cette crise va avoir des répercussions inévitables dans les domaines économiques et sociaux en cette fin d'année 2020 et surtout en début d'année 2021 avec ses cortèges de faillites de petites et moyennes entreprises dans tous les secteurs (cafés, hôtels, restaurants, artisans, événementiels...) et donc une augmentation inéluctable du chômage.

Le paradoxe, c'est que le commerce en ligne se développe à une vitesse exceptionnelle en cette période de confinement. Il faut nous adapter à tous les niveaux et donc aux nouvelles habitudes commerciales. C'est la raison pour laquelle la Ville a subventionné fortement une nouvelle association de commerçants à Rombas dénommée ARCADE qui va essayer de fédérer les commerçants et artisans qui le veulent bien. Cette association aura pour but de les accompagner dans leurs actions et plate forme Click & Collect "j'achète à Rombas".

Le gouvernement joue son rôle d'amortisseur économique ; la ville son rôle d'accompagnateur et donc à cette association d'attirer et de capter la clientèle locale de plus en plus attachée à ses produits locaux, à ses circuits courts et à la proximité. A chacun de jouer son rôle dans un monde qui change.

En cette période atypique et insolite, il nous appartient, chacun à notre niveau, de discerner dans la complexité, de décider dans l'incertitude et d'agir dans l'adversité. Rien ne sera simple à l'avenir mais tout reste possible pour résister et rebondir.

Les fêtes de fin d'année 2020 seront très différentes de celles des années précédentes, soumises à des contraintes sanitaires drastiques. Pour toutes ces raisons, je vous demande d'être vigilants et attentifs à vous, à votre santé et aux autres.

**Je vous souhaite pour ces fêtes de fin d'année,
un Noël et une Année 2021 remplis d'espoir et de sérénité.**

**Lionel FOURNIER
Maire de ROMBAS**

Conseiller Départemental de la Moselle



ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chauffage urbain

Les travaux du réseau de chaleur démarrent en janvier 2021

C'est l'un des plus gros projets qu'aura connu Rombas en termes d'ingénierie, de travaux publics et d'investissements qui s'apprête à démarrer en janvier 2021. C'est aussi, à notre échelle, une contribution majeure à la lutte contre le réchauffement climatique.

La Ville de Rombas a décidé en juin 2019 la création d'une chaufferie biomasse et de son réseau de chaleur qui reliera, dans un premier temps, 25 bâtiments publics ou d'habitat collectif afin de leur apporter de l'eau chauffée à 95°C, les calories nécessaires à leur chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire. Afin de concevoir ce réseau, de le construire, d'en assurer l'exploitation et la maintenance technique, une Régie de chaleur a été créée. Elle regroupe les compétences et l'expérience du personnel d'OMEGA Energies et Services issus des Régies de Rombas et d'Amnéville où un tel réseau de chaleur a été construit et mis en service il y a deux ans.

La production d'énergie sera assurée par une chaufferie biomasse, rue des Artisans, dont la

construction commencera dès janvier, face aux Ateliers Municipaux. Celle-ci fonctionnera avec trois chaudières, dont deux alimentées avec des plaquettes forestières (la biomasse), des débris de bois issus de restes de production sylvicole et de scierie. La troisième, au gaz, en appoint, lors des pics de consommation. Selon les projections, la chaleur produite sera issue du bois à 83 % et du gaz à moins de 18 %, ce qui représente une réduction d'environ 75% des rejets de gaz carbonique (gaz à effet de serre) dans l'atmosphère par rapport à la situation actuelle.

C'est un cas concret de transition énergétique et une contribution réelle à la lutte contre le réchauffement climatique.

**Cette initiative écologique a été validée et soutenue par L'ADEME,
(Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie)
qui a accordé au projet, une subvention de près de 2 millions d'euros.**



La chaufferie rue des Artisans



1^{ère} réunion de chantier
le 24 novembre 2020



Début janvier 2021,
le prochain Inforégie
sera dans toutes
les boîtes aux lettres

Ce ne sont pas moins de 4500 mètres linéaires de réseau souterrain, et donc de tranchées, qu'il va falloir réaliser au cours de ces prochains mois afin d'être opérationnels dès la saison de chauffe 2021- 2022. Ce projet d'envergure aura temporairement un impact sur les déplacements des Rombasiens dans certains secteurs ; la construction de ces réseaux comprennent des tuyaux d'acier de 12 ml de longueur, soudés bout à bout, fortement isolés et enfouis à une profondeur moyenne d'1,20 mètre. Chaque acteur du chantier est conscients des enjeux et de la volonté municipale de limiter au maximum les inconvénients. Ainsi, dans la mesure du possible, les travaux tiendront compte de la saisonnalité de l'activité de la zone concernée. Par exemple, un secteur à proximité d'une école sera traité prioritairement pendant les vacances scolaires.

Des informations régulières et ciblées seront communiquées tout au long du chantier afin de vous informer. Un numéro spécial d'INFOREGIE entièrement consacré au réseau de chaleur sera distribué à votre domicile début janvier 2021. Des informations ciblées par quartier avertiront aussi à l'avance riverains, commerçants et professionnels de l'arrivée du chantier dans la ou les rues concernées. Toutes les mesures de sécurité seront mis en place pour la circulation qui passera en demi-chaussée sur les zones de travaux. La bonne coordination des entreprises par le maître d'œuvre permettra le rebouchage des tranchées peu après la pose et les tests de mise sous pression des tuyaux par section par section .

Des informations ponctuelles vous seront aussi diffusées en temps réel pour vous avertir d'éventuelles déviations temporaires ou autres événements programmés ou imprévus. C'est pourquoi, nous vous invitons :

- à nous suivre sur la page Facebook officielle de la Ville de Rombas : **villederombas**
 - à télécharger l'appli **PanneauPocket** sur votre smartphone et à mettre Rombas en favori en appuyant sur le ♥)
 - à suivre également l'actualité du chantier et d'OMEGA - Energies et Services sur leur page Facebook :
- omega.energies.services.rombas.pierrevillers**
- et bien sûr de suivre le chantier en images, reportages, et infographie sur la chaîne de télévision locale RTV - canal 100 et 999 (pour les abonnés au câble Orne THD).



PANNEAU POCKET

**Avec l'appli Panneau Pocket :
recevez instantanément une
notification sur votre téléphone portable
pour toute nouvelles alerte ou information
concernant Rombas. C'est l'information qui
vient à vous ! Même en vacances, restez
informés de ce qui se passe dans votre ville.**

**Panneau Pocket est le système
d'informations municipales le plus utilisé
en France (3800 communes). C'est un
service anonyme et gratuit qui ne
recueille aucune donnée personnelle.
Déjà plus de 1100 personnes y sont
abonnées à ROMBAS**

Nouveau Plan de Prévention du Risque Naturel de mouvement de terrain “Glissement de terrain”

Depuis octobre 2020, un nouveau Plan de Prévention du Risque Naturel-mt « Glissement de terrain » s'applique à Rombas. Ce document a des incidences concrètes sur la répartition des zones constructibles ou à risques sur le territoire communal, mais également sur les modalités de préparation des dossiers d'obtention de permis de construire.

Qu'est-ce que le PPRN-mt ?

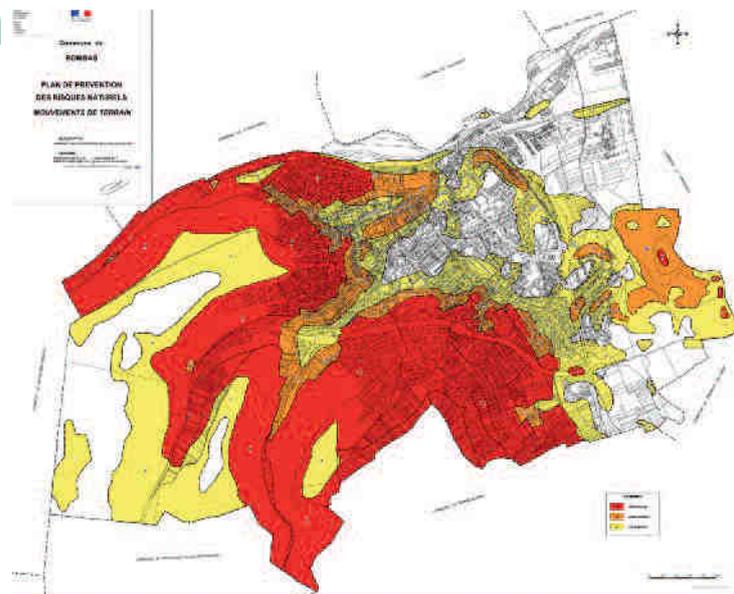
Le Plan Prévention des Risques Naturels mouvement de terrain (PPRN-mt) est une procédure menée sous la responsabilité de l'Etat qui a pour objectif d'identifier les risques, de les mesurer, et de prendre en considération les phénomènes géologiques. Il sert à identifier les zones de risques plus ou moins élevées afin d'assurer la sécurité des personnes et la protection des biens existants. Il permet également de mener à bien les projets de constructions et d'aménagements à venir en tenant compte des risques naturels de glissement de terrain.

Pourquoi un nouveau PPRN-mt ?

L'emploi de nouvelles technologies a permis d'avoir une meilleure connaissance des sols et sous-sols en affinant des données plus récentes et plus précises et en prenant en compte les risques liés, notamment, aux changements climatiques. Ces données actualisées ont abouti à une révision du Plan de Prévention du Risque Naturel-mt de 1992. Ainsi, depuis le 12 octobre 2020, l'Arrêté Préfectoral n°2020-DDT/SRECC/UPRNN°18 rend le Plan de Prévention du Risque Naturel de Mouvement de Terrain de type « glissement de terrain » applicable sur l'ensemble de la commune de Rombas et rend donc le précédent caduc.

Qu'est-ce qui change ?

Le PPRN-mt de 1992 mettait en évidence **2 zones** répertoriées sous 2 catégories distinctes :
Zone A : Hauts risques /inconstructible
Zone B : Risques moindres/Constructibilité soumise à condition.



Le PPRN-mt en vigueur depuis octobre 2020 répartit les catégories d'aléas en 3 zones de couleurs distinctes

Zone Rouge : Aléa fort et aléa moyen en zone non urbanisée/Inconstructible.

Zone Orange : Aléa moyen en zone urbanisée/Constructible sous prescriptions.

Zone Jaune : Aléa faible/Constructible sous prescriptions.

Des études géotechniques seront nécessaires à Rombas

Hormis dans la zone rouge, qui est inconstructible, la plupart des projets de constructions situés en zones Orange et Jaune, suivant leurs caractéristiques, devront faire l'objet au préalable d'une étude géotechnique de type G1/G2 lors de tout dépôt de demande d'urbanisme (**déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménagement**).

Où peut-on trouver des informations complémentaires ?

Les services techniques se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives et pour tout autre renseignement.

Vous trouverez également des renseignements en ligne :

- Sur le site : <https://mc.moselle.gouv.fr/pprn-naturels-miniers.html>

- le PPRN-mt est également disponible sur le site de la Ville : www.rombas.com



Parcelles de bois touchées par les scolytes rue Chantereine

Après abattage, les épicéas ont été réduits en plaquettes et évacués

Il n'aura fallu qu'une journée pour transformer l'énorme tas de grumes d'épicéas situé rue Chantereine, près du boulodrome, en plaquettes de bois de quelques centimètres.

Une grue hydraulique pour la manutention, une énorme machine de broyage équipée de lames rotatives et des camions pour le

transport et au bout de quelques heures, 113 tonnes de plaquettes étaient évacuées à destination de chaudières biomasse.

En fin d'opération, plusieurs tonnes de ces plaquettes de bois ont été épandues sur la parcelle déboisée afin d'enrichir le sol et le préparer à une végétalisation future.

Aménagement d'un fossé de réception des eaux pluviales

Le SIAVO intervient pour prévenir les inondations

En 2016 et 2019, la rue de la Forêt a connu des inondations liées aux fortes intempéries orageuses. Les travaux actuellement en cours sur la VR52 vont donner lieu à la réalisation de différents bassins d'assainissement. Ceux-ci limiteront les déversements sur les parcelles environnantes en recueillant notamment les eaux pluviales provenant de la nouvelle voie. Afin de sécuriser plus sûrement la rue de la Forêt située en contrebas du barreau de liaison entre le giratoire des drapeaux et le nouveau rond-point de la VR 52, des travaux d'aménagement du fossé ont été réalisés par le SIAVO du 2 au 12 novembre 2020, en amont des lieux concernés par les inondations. C'est en effet le SIAVO (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne) qui détient la compétence de gestion des eaux pluviales et qui a la charge de réaliser les aménagements adéquats.

Aux abords de la rue de la Forêt, les travaux ont principalement consisté à élargir et approfondir le fossé existant. Cet ensemble permet, dès à présent, de recueillir et de stocker un volume plus important d'eaux de ruissellement ; le but étant de gérer la globalité de la zone humide et d'éviter dans ce secteur, de nouveaux écoulements d'eau liés aux intempéries.

Pour un meilleur respect de l'environnement, il est, par ailleurs, demandé aux particuliers de ne pas décharger de déchets verts dans la zone humide.





Service des Espaces Verts

Même en hiver, les missions sont multiples

Le service des Espaces Verts est l'un des services municipaux les plus connus. Œuvrant en plein air, ses agents sont quotidiennement au contact des Rombasiens. Cependant ces derniers sont loin de connaître la réalité d'un service sans saison creuse. En effet, même si les activités du service des Espaces Verts sont fortement liées aux saisons, chaque période de l'année nécessite une forte implication des agents pour effectuer les multiples tâches à accomplir.



Sous la conduite de Régis Perrin, neuf personnes, dont six à temps plein, et parmi elles deux femmes, gèrent 70 points fleuris en ville et en périphérie. Ces espaces sont agrémentés de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces produites à 80% dans les 770 mètres carrés de serres municipales.



Au fil des saisons, tous les massifs de fleurs annuelles sont replantés en bisannuelles tout en conservant les plantes vivaces.

Les fleurissements les plus spectaculaires se situent évidemment au printemps et en été. De même, c'est aux beaux jours que les jardiniers municipaux sont les plus visibles, que ce soit pour les plantations, l'entretien, la tonte des hectares de pelouses ou de l'arrosage des différents massifs. Notons d'ailleurs que l'évolution de la conception des espaces fleuris incluant beaucoup plus de vivaces ou de variétés adaptées au climat local a considérablement réduit les besoins en arrosage et que l'eau utilisée provient depuis des années en quasi-totalité du petit bassin (trop plein) du Fond Saint Martin.



Mais, si la nature se met progressivement en repos à l'arrivée de l'automne, le service des Espaces Verts ne connaît pas de répit. C'est le moment du fleurissement d'automne avec la mise en place des chrysanthèmes et autres espèces tardives autour de la Toussaint.

Avec l'arrivée du froid, vient aussi le temps de la chute, et donc du ramassage quotidien, des feuilles d'arbres et parfois de la neige sur la voirie et les espaces publics en collaboration avec les ateliers municipaux. Cela comprend également l'entretien des places et parkings publics, des cours d'écoles et du cimetière. Par ailleurs, il faut également entretenir le Fond Saint Martin, le stade, les lisières forestières, les chemins et l'étang. Partout en ville il faut aussi procéder à la taille et à l'élagage des arbres, arbustes et haies.

Ces déchets verts sont systématiquement valorisés ; la tonte par compostage et le reste par broyage pour en faire du paillis. Ces 400 tonnes de paillis produits chaque année sont réutilisées sur place afin de limiter la pousse des adventices et l'arrosage en réduisant considérablement l'évaporation de l'eau.

Quelquefois, des arbres trop vieux ou présentant un danger potentiel doivent être abattus. Mais pour préserver et même accroître le patrimoine arboré de la ville, chaque arbre abattu est remplacé même si ce n'est pas systématiquement au même endroit. Ainsi, une cinquantaine d'arbres nouveaux sont plantés à Rombas chaque année.

La fin d'année est aussi le temps de la plantation des 30 000 bulbes de narcisses, tulipes et jacinthes en prévision du fleurissement de printemps.

Enfin, le service des Espaces Verts contribue à égayer la ville au moment des fêtes de fin d'année et, toujours aux côtés des services municipaux et d'Oméga pour la partie décorations lumineuses. Il dispose des centaines de décorations de Noël, paquets cadeaux et pas moins de 300 sapins, sur les espaces publics, giratoires, entrées de ville, massifs, bâtiments communaux.



Récupérez l'eau de pluie et bénéficiez d'une subvention de 50 % de la CCPOM

Depuis mai 2012, la CCPOM a mis en place un dispositif de soutien au bénéfice des particuliers pour l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale externes et internes.

Cuves externes

Récupérateur d'un volume minimal de 300 litres.

Montant de la subvention : 50 % du montant d'achat, livraison et pose compris (prix d'achat maximum : 250 €).

Cuves enterrées

Récupérateur d'un volume minimal de 2000 litres

Montant de la subvention : 50 % du prix d'achat TTC (prix d'achat maximum : 1 200 €)

Une subvention forfaitaire de 200 € est accordée sans justificatif pour les travaux d'aménagement nécessaires à la pose.

Citernes souples

Citerne souple d'un volume minimal de 1000 litres

Montant de la subvention : 50 % du prix d'achat TTC (prix d'achat maximum : 500 €).

Une subvention forfaitaire de 100 € est accordée sans justificatif pour les travaux d'aménagement nécessaires à la pose.

Pour plus d'informations, contactez la CCPOM

– service Environnement au 03 87 58 32 32 ou sur place au 1 rue Alexandrine - 57120 ROMBAS



Concours Maisons Fleuries 2020

Cette année fut très particulière également pour le concours des Maisons Fleuries. Si les jardiniers amateurs ont pu œuvrer à peu près normalement et le jury communal effectuer sa tournée d'évaluation, il n'a pas été possible d'organiser, pour des raisons sanitaires, la traditionnelle sortie découverte qui rassemblait habituellement tous les participants. De même, c'est par courrier que les participants et les lauréats ont reçu leurs diplômes et récompenses à défaut de pouvoir organiser la traditionnelle cérémonie de remise des prix.

Un grand bravo à toutes et à tous et rendez-vous à l'année prochaine pour le concours Villes Fleuries 2021 !

Palmarès

Habitat collectif

1. Monique LEZZI
2. Marie-Claire CHANDELIER
3. Ilona ORSOLLE
4. François GLEN

Maisons individuelles

1. Didier THIEL
2. Donato RECCHIA
3. Joseph et Enza PELLIZZERI
4. Josette SCHWARTZ

Prolongement de la piste cyclable du Fil bleu

La Communauté de Communes Rives de Moselle prend le relais

Imaginée dès la fin des années 1990, réalisée en 2006, la piste piétonnière et cyclable du Fil bleu s'étendait dans un premier temps de Rombas à Moineville en Meurthe et Moselle.

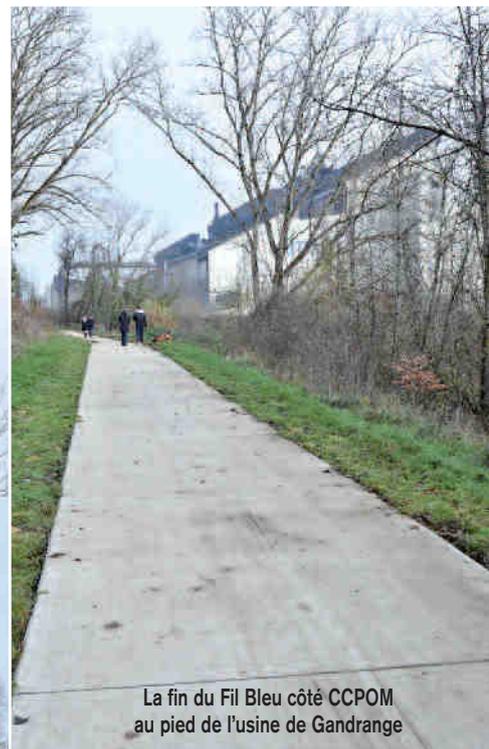
Les 21 kilomètres de ce ruban de béton de 2,50m de large réservé aux déplacements non motorisés, le long du cours de l'Orne, traversait ainsi 2 départements et 8 villes réparties sur les Communautés de Communes du pays de l'Orne et du Pays de l'Orne-Moselle.

Depuis 2018, l'arrêt de l'aciérie de Gandrange et la construction d'une passerelle franchissant l'Orne à Vitry sur Orne avait permis de prolonger le tracé de Rombas jusqu'à Gandrange, à la limite territoriale avec la Communauté de Communes Rives de Moselle. Cette dernière a entrepris cette année le prolongement du fil bleu sur son territoire jusqu'à Richemont et la confluence de l'Orne et de la Moselle.

Cet aménagement en cours de réalisation, n'a pas pour seul intérêt de prolonger le Fil Bleu de 6,5 kilomètres et d'offrir de nouveaux paysages à découvrir.

Ce prolongement est également très intéressant du fait qu'il va effectuer la jonction du Fil Bleu avec la vélo route, précédemment appelée "Charles le Téméraire" et aujourd'hui nommée la Voie Bleue. Celle-ci relie Bruges en Belgique à Charolles (en Bourgogne-Franche Comté) distantes de 850 kilomètres. Mais sans aller aussi loin, la Voie Bleue déroule sa piste sur 240 kilomètres rien qu'en Moselle et sur 90 kilomètres au Luxembourg.

Encore un peu de patience sera nécessaire, mais les travaux devraient bientôt aboutir et le dernier tronçon du Fil Bleu être ouvert à la circulation dès le début de l'année 2021.



La fin du Fil Bleu côté CCPOM au pied de l'usine de Gandrange



La jonction avec la Communauté de Communes Rives de Moselle à Gandrange

Développement Durable

La Ville de Rombas lutte contre le réchauffement climatique par une meilleure gestion de ses déchets.

La Ville de Rombas cherche sans cesse à améliorer sa performance environnementale afin de préserver l'Environnement et lutter contre le réchauffement climatique.

Pour ce faire, elle adopte une approche globale et multisectorielle qui consiste à s'améliorer partout où cela est possible, même parfois par de petits gestes, mais qui, mis bout à bout, produisent de grands effets.

En quelques années les évolutions sont nombreuses. Elles ont beaucoup touché la gestion des espaces verts de notre ville avec, par exemple, la diminution de l'arrosage, l'utilisation quasi exclusive du trop-plein d'eau du Fond Saint Martin au lieu de l'eau potable ou encore la pratique de la fauche tardive dans de très nombreux secteurs. On peut aussi remarquer la disparition progressive des intrants, comme les produits phytosanitaires, jusqu'à la disparition totale, fin 2016, des désherbants et aussi, la pratique systématique du désherbage manuel ou thermique. Ces deux dernières années, en collaboration avec OMEGA-Energies et Services, des centaines de panneaux photovoltaïques ont été installés sur les bâtiments communaux afin de produire une électricité verte. **Et, en 2021, l'action majeure est, bien entendu, la construction du réseau de chaleur.**

Mais il existe un autre secteur important où la Ville s'est efforcée d'être exemplaire : la gestion de ses déchets.

Il est bien loin le temps où tout partait à la décharge, sans aucune distinction. Depuis des années, tout fait l'objet d'un tri systématique et chaque type de déchets possède sa filière de valorisation.

Concernant les particuliers, la gestion de leurs déchets (ordures ménagères, collecte sélective, bulles d'apport volontaire) a été confiée depuis sa création en 2000 à la Communauté de Communes dans le cadre de sa compétence Gestion et Valorisation des déchets.

Mais par ses diverses activités, la ville est elle-même productrice d'un certain volume de déchets qu'il convient de traiter de façon la plus respectueuse de l'environnement possible. Le service des Espaces Verts, nous l'avons vu, recycle par le biais du compostage et du paillage, l'ensemble de ses déchets verts sur une plate-forme municipale route de Malancourt, soit environ 400 tonnes. S'ajoutent à ces déchets verts, toutes les feuilles ramassées par la balayeuse municipale au cours de l'automne et qui représentent également un volume non négligeable.



Composteur à l'école du Petit Moulin



Dans les écoles, on trie en vue du recyclage



Conteneurs de récupération des matériaux recyclables aux ateliers municipaux

Les Ateliers municipaux possèdent de multiples bennes de collecte : bois, cartons, matériaux recyclables (plastiques, canettes métalliques,...). Les déchets issus de leurs activités quotidiennes y sont collectés et la plupart d'entre eux sont destinés à être recyclés. Dans tous les bâtiments municipaux, structures culturelles, gymnases et écoles, des conteneurs spéciaux collectent le papier, les plastiques, les canettes de boisson.

Par ailleurs, des composteurs sont également installés dans les écoles pour enseigner aux enfants les bienfaits du compostage pour

alléger les poubelles d'ordures ménagères tout en participant à l'enrichissement naturel des sols.

125 tonnes de déchets supplémentaires sont ainsi revalorisées, notamment à Citraval (Centre Industriel de Transformation et de Valorisation), implanté route de Ramonville, qui se charge de l'enlèvement des conteneurs puis du tri des déchets et matériaux recyclables afin de leur donner une seconde vie. Parmi ces 125 tonnes figurent 8,4 tonnes de papier par an en moyenne.

Un certificat de compensation carbone attribué la la Ville de Rombas.



Pour accentuer ses efforts en faveur de l'Environnement et du développement durable, la Commune de Rombas adhère et participe au programme (e)CO2 depuis 2012 en soutenant un projet de reforestation mis en œuvre par le collectif Pur Projet.

Ce dernier nous aide à compenser l'intégralité de l'empreinte carbone liée aux enlèvements et aux transports des déchets papiers-cartons confiés à la société CITRAVAL.

Après calcul de notre consommation carbone, Pur Projet plante des arbres financés par la Ville de Rombas, qui, en produisant de l'oxygène, vont rétablir l'équilibre de CO2. Ce vaste projet qui compte des milliers de participants a permis de préserver 400 000 hectares de forêt

et 16 millions d'arbres ont été plantés sur 5 continents dans le cadre de 80 projets dont 13 182 arbres en zone de forêt tropicale.

Afin d'officialiser les efforts de la Ville de Rombas en matière environnementale et témoigner de sa participation au projet de reforestation mené par Pur Projet, un certificat de compensation carbone a été attribué à la Ville de Rombas comme chaque année depuis 2012.



En hiver, le manque de nourriture et d'eau menace gravement les oiseaux déjà si durement éprouvés. Si vous souhaitez leur venir en aide, voici quelques recommandations de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Les oiseaux ont besoin de vous pour passer l'hiver

L'hiver est la saison la plus meurtrière pour les oiseaux qui résistent moins bien au froid en raison du manque de nourriture et d'eau. À titre d'exemple, on peut citer le Verdier d'Europe, le Moineau domestique et le Chardonneret élégant, dont les populations ont chuté de plus de 40 % au cours des 10 dernières années.

Pourquoi manquent-ils de nourriture et d'eau ?

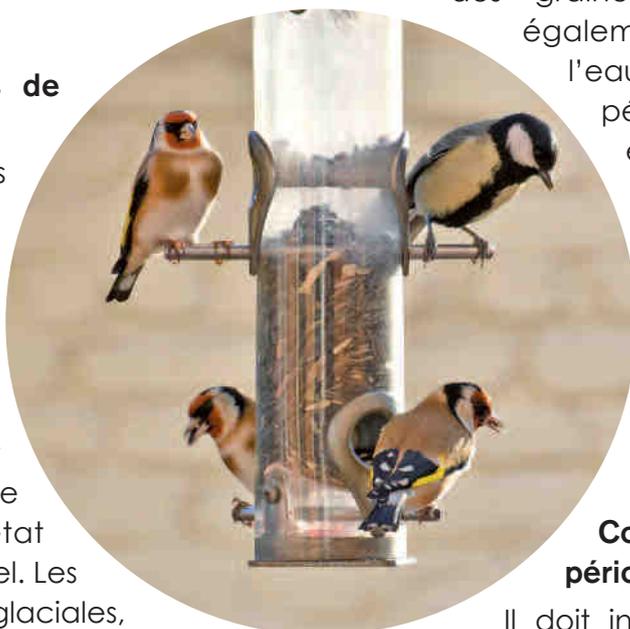
Aux premières gelées les insectes se sont raréfiés et les oiseaux ont du mal à trouver les larves qui se trouvent profondément enfouies dans le sol. De plus, les graines se font rares. A cela s'ajoute le manque d'eau à l'état liquide en période de gel. Les nuits étant longues et glaciales, les oiseaux perdent énormément de calories à maintenir leur température corporelle. Dès le lever du soleil, il leur faut donc trouver au cours des quelques heures de jour l'apport énergétique nécessaire à leur survie.

Comment nourrir les oiseaux en période hivernale ?

Pour cela, il est possible de leur présenter des boules de graisse, sans filet pour éviter qu'ils en restent prisonniers, épandre des mélanges de graines au sol, apporter dans un contenant des graines de tournesol. Pensez également à leur apporter de l'eau sans additif pendant les périodes de gel. Il faudrait également fournir un abreuvoir à nos petits amis ailés à au moins 1m50 du sol pour éviter les attaques de chats. Surtout ne leur donnez jamais d'eau dans un récipient profond où ils pourraient se noyer.

Combien de temps dure la période de nourrissage ?

Il doit intervenir à partir de la fin novembre et ne pas s'interrompre au cours de l'hiver, plus particulièrement lors de vagues de froid. Cependant, il ne devra pas se prolonger au-delà de fin mars, sous peine de rendre les oiseaux dépendants au nourrissage et aux graines alors que certaines espèces sont insectivores.



Pour plus d'informations contactez la LPO :

6 rue St Jacques - 57300 HAGONDANGE - 03 87 61 85 83 - Courriel :
jeanyves.schneider3@gmail.com

Travaux



Travaux sur la RD 181

Amélioration de la chaussée et renforcement du talus.

Construite au début des années 1980 sur le flanc de la colline de Drince, la RD181 qui relie le rond-point des Drapeaux au Fond Saint Martin et à la route de Malancourt, a subi avec les mouvements de terrain, le temps et les intempéries, un affaissement qui a entraîné des fissures et une différence de niveau de son revêtement routier sur près de 200 mètres.

Afin d'éviter que ce phénomène ne se reproduise, le département de la Moselle a entrepris des travaux de consolidation du talus sur lequel repose la RD 181. Pour ce faire, plusieurs centaines de mètres cubes de terre ont été remplacés par autant de mètres cubes de roches calcaires et de graviers. Ces matériaux sont beaucoup plus solides, drainants et résistent davantage aux intempéries et aux variations d'hygrométrie du sol.

Sur la partie chaussée, le revêtement en enrobés ainsi que le bas-côté ont été rénovés sur près de 200 mètres offrant désormais de meilleures conditions de circulation.





Au fond à gauche du giratoire, la route venant de Marange.
A droite, celle allant vers Rombas



Vue depuis le rond-point des drapeaux vers le nouveau giratoire

La VR52 bientôt raccordée au giratoire des drapeaux

Un projet qui se concrétise de jour en jour.

Objet de tant de conjectures depuis les années 1990, la VR52 est finalement passée du stade du projet au stade de la réalisation concrète depuis 2018 sur son tronçon situé entre Rombas et l'autoroute A4 à Marange-Silvange. Si les travaux se sont essentiellement concentrés sur la trémie de Marange-Silvange pendant deux ans, cette année des avancées significatives ont eu lieu malgré l'inévitable ralentissement, voire l'arrêt, du chantier lié à la crise sanitaire. Outre les ouvrages d'art permettant le franchissement d'une voie et d'un petit cours d'eau, les entreprises ont aménagé 3 kilomètres de voie nouvelle (en 2 X 2 voies) actuellement en cours de finition. Bien entendu, il reste des aménagements périphériques, la pose de barrières de sécurité, l'agencement du nouveau giratoire, la végétalisation des talus, la réalisation d'un merlon anti bruit, la réalisation des marquages routiers, mais indéniablement, ce chantier majeur est en bonne voie et ce tronçon sera ouvert à la circulation en 2021.

Il faudra cependant encore un peu de patience aux Rombasiens et aux plus de 26 000 automobilistes qui doivent encore traverser Rombas par la RN52. L'ultime tronçon, encore à réaliser, reliant le nouveau giratoire à la VR52 en contrebas du supermarché Norma, permettra bientôt le contournement de notre ville par la majorité des véhicules qui arrivent depuis Fameck, Vitry, Clouange et de toute la vallée de l'Orne pour se rendre jusqu'à l'embranchement de l'autoroute A4.

Nous aurons donc encore l'occasion de reparler du chantier de la VR52.



A gauche de la route, un merlon antibruit sera bientôt aménagé





OMEGA

Rombas, Amnéville et Malancourt bientôt alimentés par un nouveau poste de transformation électrique

Les régies municipales de Rombas et d'Amnéville ont récemment mutualisé leurs moyens humains, matériels et financiers au sein d'OMEGA, un GIE (groupement d'intérêt économique) présidé alternativement par les Maires des deux communes.

Les travaux actuellement réalisés rue de l'Usine pour le compte d'OMEGA représentent bien plus que la simple pose d'un câble haute tension (HTA) en souterrain.

Ils marquent en réalité un tournant majeur dans l'histoire de l'approvisionnement électrique des foyers et des entreprises de Rombas, Amnéville, Malancourt-la-Montagne et Hagondange. En effet, ce câble, et plusieurs autres déroulés sur près de 16 kilomètres, vont être connectés au poste de transformation installé depuis le 9 décembre sur un terrain acquis par OMEGA

sur le site d'Arcelor Mittal Gandrange aux termes d'un bail emphytéotique de 30 ans.

Chacun se souvient des soucis de micro coupures qui se sont produits ces dernières années, entraînant souvent des désagréments pour les usagers.

Ces perturbations étaient dues à des problèmes d'alimentation électrique fournie par ENEDIS en amont du réseau de distribution géré par OMEGA qui a donc décidé de pallier le problème en se dotant de son propre poste de transformation électrique de 225 KVA / 20 KVA raccordé sur les lignes de RTE.

Le GIE OMEGA multiplie ainsi par deux sa capacité de fourniture électrique sur Rombas, Amnéville, Malancourt et Hagondange et leurs extensions, comme la Cité des Loisirs d'Amnéville et bien entendu, les Portes de l'Orne, situées à immédiate proximité du poste de transformation qui sera mis en service au printemps 2021.



Installation du nouveau transformateur sur le site de Gandrange



Tranchée et gaines rue de l'Usine



Entretien de voirie

L'accès au quartier du Rond Bois a été rénové

L'entretien de la voirie est un chantier permanent et nécessaire pour maintenir le réseau routier rombasien dans un très bon état. La dernière intervention en date dans ce domaine a eu lieu entre le grand giratoire fontaine, l'entrée du quartier du Rond-Bois, rue Saint Exupéry et la voie d'accès au supermarché Norma. A cet endroit, plusieurs centaines de mètres carrés d'enrobés neufs ont été posés mi-novembre, immédiatement suivie par la réalisation du marquage routier.



Nouveau patio, école élémentaire du Rond Bois



Marquages colorés, école maternelle du Rond Bois

Travaux dans les écoles

Pas de vacances scolaires sans travaux d'amélioration.

A Rombas, les vacances scolaires sont systématiquement l'occasion de procéder à des rénovations ou des améliorations afin que les élèves et les enseignants puissent apprendre et travailler dans les meilleures conditions. Lors des récentes vacances scolaires, plusieurs écoles ont pu bénéficier de ces travaux. L'école élémentaire de la Ville basse a vu sa salle informatique entièrement repeinte. A l'école élémentaire du Rond bois, un patio a été créé pour permettre l'aménagement par les élèves et leurs enseignants de jardins suspendus. Toujours au Rond bois, les marquages des cours ont été rénovés. A l'école élémentaire, une raquette a été peinte sous le panneau de basket et les marelles remises en couleur, tandis qu'à la maternelle, dans la cour refaite à neuf cet été, un patchwork coloré a été peint, avec notamment une chenille alphabet, des traces de pattes d'animaux et divers personnages sympathiques pour la joie des petits.

Les marelles de l'école maternelle de Villers et autres jeux tracés au sol ont également retrouvé l'éclat de leurs couleurs originelles.





Plus de 1 000 masques de protection pour les élèves des écoles élémentaires de Rombas

Les directives gouvernementales ont contraint les élèves des classes élémentaires à porter un masque en classe et plus généralement dans l'enceinte scolaire. La Ville de Rombas a une fois de plus répondu présente sur le terrain de la solidarité en fournissant deux masques à chaque élève scolarisé dans les écoles de Rombas. Ces masques réutilisables sont en tissu

lavable 100 fois et, par leur taille adaptée, conviennent à la morphologie des enfants. C'est le Maire et les adjoints, accompagnés par le personnel du service scolaire, qui ont effectué la distribution dans les classes en rappelant aux jeunes élèves toute l'importance du port du masque et du respect de l'ensemble des gestes barrière.

Colis de fin d'année 1275 heureux grâce au CCAS de la Ville de Rombas

Les fêtes de fin d'année, habituellement tant attendues par la plupart d'entre nous, ont une saveur particulière en cette période de crise liée à la Covid 19. Nos aînés, en particulier les plus de 75 ans, ont été particulièrement concernés par le virus et ses conséquences.

C'est donc avec une pensée particulière pour eux et pour les titulaires de la carte d'invalidité à plus de 80 % que le CCAS de la Ville de Rombas a préparé 1 275 colis de Noël à leur intention. Remplis de bonnes choses destinées à leur apporter à diverses occasions des moments de plaisir salés ou sucrés, ils témoignent de la solidarité de la collectivité envers ses aînés et ses citoyens éprouvés par la vie.





Visite de Saint Nicolas

Respectueux de la tradition des gestes barrière, Saint Nicolas a fait une apparition à distance dans les écoles de la Ville le 7 décembre au matin. Le Saint patron de la Lorraine et des écoliers s'est plié aux exigences

de la réglementation sanitaire et c'est depuis le pas de la porte de la classe qu'il a adressé ses salutations aux petits et écouté la chanson qu'ils et elles avaient préparée pour lui.





dans les écoles maternelles

Ce sont ensuite les enseignantes assistées par les ATSEM qui ont procédé à la distribution des 312 sachets de friandises que Saint Nicolas avait généreusement apportés pour eux, avec l'aide financière de la Ville, bien entendu.





217 dictionnaires pour les élèves de CE1 et CM2



La municipalité s'engage pour l'aide à l'acquisition des savoirs fondamentaux

Chacun s'accorde sur le fait qu'une grande partie de l'avenir d'un enfant se joue durant les premières années, celles de l'acquisition des savoirs fondamentaux.

La Municipalité souhaite donner à tous les enfants rombasiens les meilleures chances de réussir en faisant en sorte qu'aucun élève ne soit pénalisé par un éventuel manque de moyens. Et, comme la maîtrise de la langue est un facteur de réussite essentiel, la Ville offre chaque année un dictionnaire "maxi débutants" à chaque élève de CE1 et un dictionnaire de poche à tous les CM2 qui pourront également l'utiliser pendant toute leur scolarité au collège.



Monsieur Lionel Fournier, Maire de Rombas et M^{me} Aude Muhlmann, adjointe aux Affaires scolaires et périscolaires, accompagnés de Claire Da Dalto, responsable des Affaires scolaires, ont ainsi distribué 118 dictionnaires aux jeunes élèves de CE1, ainsi qu'un fascicule sur l'organisation de la commune, un bel outil pédagogique pour les cours d'instruction civique. Ils ont également rendu visite à toutes les classes de CM2 de la Ville pour y offrir aux 99 élèves, un dictionnaire de français, mais aussi un dictionnaire d'anglais qui leur sera également fort utile dans l'apprentissage de la langue de Shakespeare.



Bourse à la Puériculture Toujours un succès populaire

Les occasions de sortie ont été rares ces derniers mois car de nombreuses manifestations ont dû être annulées en raison du contexte sanitaire. La Bourse à la Puériculture, organisée, avec toutes les précautions d'usage, par la Maison de l'Enfance a cependant pu avoir lieu le dimanche 13 septembre dans la grande salle de l'Espace Culturel.



28 exposants ont proposé des articles et vêtements 1er âge et puériculture aux visiteurs ravis, malgré le port du masque obligatoire, de pouvoir venir faire quelques affaires.



Opération Brioche

Tous mobilisés
aux côtés de l'APEI

En cette fin d'année, toujours perturbée par la COVID-19, la participation généreuse et solidaire des Rombasiens lors de la semaine nationale "Brioche de l'Amitié" a permis à nouveau de soutenir efficacement l'APEI de la Vallée de l'Orne.

Depuis plus de quarante ans, l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de la Vallée de l'Orne organise l'opération Brioche de l'Amitié. Cette opération a pour but d'aider au financement de projets, notamment la réalisation de structures ou l'achat d'équipements qui améliorent le quotidien des personnes handicapées, enfants, adultes et seniors.

Le projet de cette année est la poursuite de l'installation d'un restaurant-self sur le site de Pierrevillers pour les usagers des ESATs (travailleurs adultes) de Pierrevillers et de Justemont à Vitry-sur-Orne, ainsi que l'IMP (6 à 13 ans) et l'IMPRO (14 à 20 ans) pour l'IME (Institut Medico-Educatif).

Dans le contexte sanitaire actuel, l'APEI a pu compter une fois de plus sur la mobilisation des bénévoles, des villes, des associations partenaires et bien entendu des Rombasiens, qui, en achetant une brioche du 14 au 18 octobre 2020, ont contribué à cette opération à la fois solidaire et



Réunion préparatoire en mairie



M. Lionel Fournier remet le chèque à M. Jean-Claude Jacoby, Président de l'APEI

indispensable. En effet, **les 1 334 brioche commandées ont été vendues et l'opération s'est terminée sur un bilan très positif puisque cette année, la recette s'élève à 6 996,56 €.**

L'APEI vous remercie chaleureusement pour votre générosité et votre soutien.



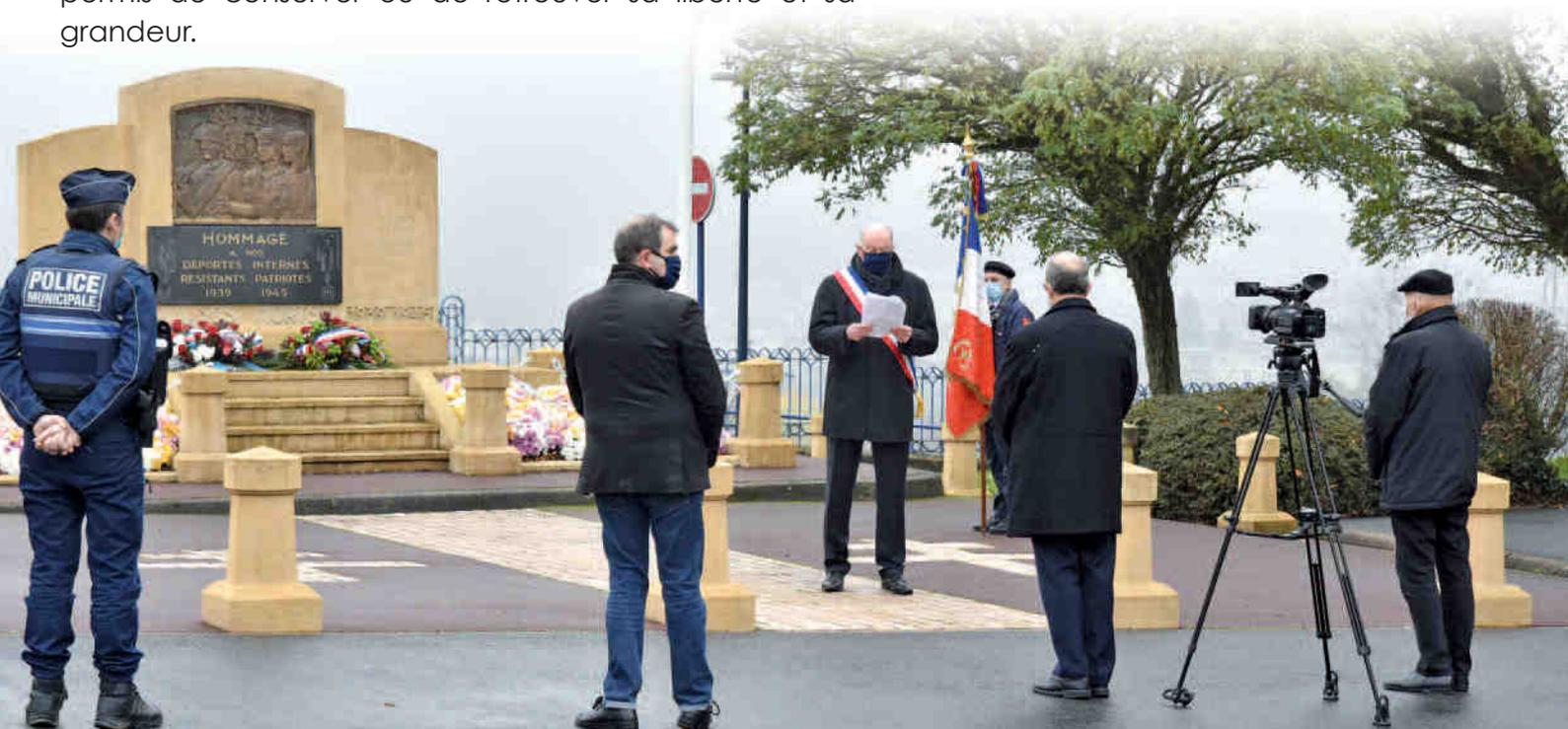
Commémoration de la Journée du Souvenir Français en octobre

Devoir de mémoire

Perpétuer le souvenir en toutes circonstances

L'ensemble des commémorations patriotiques de l'année 2020 aura été affecté par les contraintes liées à la crise sanitaire.

Cette crise n'entame en rien la volonté de la Municipalité de continuer à perpétuer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu, résisté, qui ont été déportés, blessés ou qui sont morts pour notre patrie. Même en nombre restreint, imposé par les circonstances et les recommandations sanitaires, élus et représentants des associations patriotiques, des Sapeurs-Pompiers, de la Police et des différents cultes ont assisté à chaque événement mémoriel afin que demeure vivace le juste hommage de la France à celles et ceux qui lui ont permis de conserver ou de retrouver sa liberté et sa grandeur.





Thierry BOURSON, Président de l'ARCADE et Didier Nobile, Adjoint au Maire, délégué au Développement Economique



Création d'ARCADE et de www.jachetearombas.com Commerçants, artisans et entrepreneurs rombasiens s'unissent pour mieux rebondir

La crise liée au Covid n'a pas été que sanitaire et chacun sait qu'elle a durement éprouvé l'ensemble du secteur économique, en particulier les commerces, l'artisanat et les petites entreprises.

A Rombas comme ailleurs, le deuxième confinement a été un électrochoc. Mais, refusant la fatalité et soucieux de redynamiser le commerce local, nos commerçants et artisans ont décidé de s'unir pendant la crise sanitaire pour renouveler leurs offres de services pendant la crise sanitaire les maintenir après la pandémie. Sous l'impulsion de M. le Maire, Didier Nobile, adjoint délégué au Développement économique, a proposé l'aide de la Ville à travers un partenariat à la fois opérationnel et financier.

Afin de formaliser cette volonté de renouveau commerçante, il était nécessaire de créer une structure rassemblant les acteurs économiques locaux. Ce fut un projet rondement mené puisque les premiers contacts ont eu lieu début novembre 2020 et que l'ARCADE (Association Rombasienne des Commerçants, Artisans et Dirigeants d'Entreprises) était créée dès la fin de ce même mois.

La première action de son Président, Thierry Bourson, et de son équipe, fut la mise en place d'un service Click & Collect afin d'offrir une visibilité aux adhérents d'ARCADE, et tout particulièrement aux commerçants, tels que les

fleuristes, boutiques de vêtements et bien entendu restaurants, contraints par la réglementation de maintenir les commerces fermés. Cet outil a été développé en partenariat avec la Ville de Rombas qui l'a financé à hauteur de 70 %, le reste provenant de la cagnotte de l'UCAR, ancienne association des commerçants et artisans de Rombas qui a cessé ses activités en 1999 et qui passe volontiers le flambeau à ARCADE.

Accessible sur le site jachetearombas.com, le Click & Collect rombasien permet aux clients de consulter, réserver et acheter en ligne une multitude de services et produits alimentaires ou non-alimentaires et de les récupérer ensuite selon les modalités définies par le vendeur.

Pour les commerçants, jachetearombas.com c'est aussi le maintien d'un certain niveau d'activité, la possibilité d'être vus bien en dehors des limites de la ville et, bien entendu, des liens consolidés avec la clientèle existante.

Autre avantage, ce nouvel outil va accélérer la numérisation des commerces locaux et l'adoption par les acteurs économiques rombasiens de méthodes en adéquation avec une clientèle en phase avec les nouvelles technologies.

Cette modernisation constituera un atout durable pour l'économie locale, que l'on soit ou non en temps de crise sanitaire, ou autre.

Médiathèque La Pléiade

Le Ministère de la Culture soutient La Pléiade pour la qualité globale de ses actions.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles vient d'accorder une subvention de 27 883 euros afin de financer l'action culturelle et les extensions horaires de la médiathèque en 2020 (ouverture le mardi soir jusqu'à 19h et ouverture le samedi en continu de 9h à 16h). Cette aide s'inscrit dans le cadre du dispositif Orsenna, qui formalisait la volonté du Président de la République de soutenir et promouvoir la lecture publique. Ainsi, des actions culturelles récentes destinées à lutter contre

l'illettrisme, comme Les Zygomotiques, accueillis à la Pléiade fin octobre, ont pu être financées grâce à cette subvention d'Etat.

C'est la deuxième année consécutive que la médiathèque reçoit le soutien de la DRAC, et à travers elle la reconnaissance des services de l'Etat pour la qualité de son travail et pour celle de ses actions culturelles.



Facile à Lire

Une nouvelle approche de la lecture pour ceux qui lisent peu (ou pas)



Facile à lire est un nouveau dispositif labellisé par le ministère de la Culture et mis en place à La Pléiade depuis début décembre. Il s'adresse prioritairement à celles et ceux qui ne se sentent pas forcément à leur place dans une médiathèque, qui lisent peu ou presque pas. Pour ce public particulier, il existe une gamme de livres spécialement conçue et identifiée par un logo, destinée à réconcilier ces lecteurs occasionnels avec la (re)découverte du plaisir de lire. Une police d'écriture confortable, des livres courts, des histoires ou des sujets attractifs et abordables par tous, et toujours une vraie qualité d'écriture, voilà ce qui caractérise Facile à lire qui s'adresse, par ailleurs, à toutes les tranches d'âge.

Afin que ces lecteurs n'aient pas à jouer les détectives lors de leur visite à La Pléiade, un meuble clairement identifié et spécialement conçu pour accueillir la collection Facile à lire les attend dès l'entrée de la médiathèque.

Pas trop de livres, je me repère mieux, ça prend moins de temps

Je peux me faire aider et conseiller par un bibliothécaire

Les livres sont présentés de face, je me laisse tenter par une couverture, un titre, ...

Comme dans une vitrine, on y trouve toutes sortes de livres : des romans simples, des livres pour s'informer, des histoires vraies, des livres à feuilleter

Grande nouvelle pour les gamers

La PS5 à La Pléiade depuis décembre

Plus personne ne s'étonne désormais de la présence d'un secteur jeux vidéo à la Pléiade, ni des ateliers jeux vidéo régulièrement animés par Dany et Valentine qui ont amené à la médiathèque un tout nouveau public. Mais la Pléiade est encore en capacité de surprendre, même dans ce domaine.

En effet, grâce à une précommande, la médiathèque a reçu, avant tout le monde à Rombas, la première PS5, la nouvelle console vedette de cette fin d'année, et qui n'est à ce jour disponible dans aucune autre médiathèque de Moselle. Des séances découvertes ont lieu du 18 au 24 décembre, et la PS5 sera ensuite accessible à tous les amateurs de jeux vidéo pendant les ateliers.



Diversification de l'offre de jeux vidéo à La Pléiade

De grands noms, mais pas que !

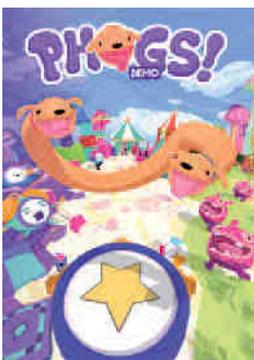


Chaque mercredi et vendredi, se déroulent les Ateliers jeux vidéo à la Pléiade. Et en 2021, les samedis de 10h à 12h, l'animation joue la diversité entre jeux produits par de grands labels et ceux issus de studios de création plus petits par la taille et la notoriété mais très grands par leur créativité et leurs nombreuses récompenses.



Autre nouveauté à la médiathèque pour 2021, le prêt de jeux vidéo.

A noter : un atelier Jeux vidéo spécial Mario Kart Home le mercredi 13 janvier de 14 à 18h. Gratuit sur inscription



Retrouvez toute l'actualité de La Pléiade sur son site : mediatheque-rombas.fr
et sur son compte Facebook : [pleiaderombas](https://www.facebook.com/pleiaderombas)

Féerie d'hiver : 6^{ème} édition autour du conte

Pour cette 6^{ème} édition de Féerie d'Hiver à Rombas, le Village des Lutins fait son retour sur la Place de l'Hôtel de Ville. **Il est ouvert depuis le samedi 28 novembre en accès libre tous les jours de 9h à 19h jusqu'au 10 janvier 2021 et illuminé à partir de 17h.**

Cette installation artistique collective a été réalisée par les services de la Ville de Rombas (Espaces Verts, Techniques, Culturel et Jeunesse), l'Office Municipal de la Culture, la Maison de l'Enfance et mise en lumières par Omega Energies et Services.

Ce Village féerique vous invite à découvrir de nombreuses créations originales avec cette année, une thématique à découvrir autour du **"conte"**. A cet effet, des classes ont pu bénéficier de lectures de contes à la médiathèque la Pléiade. Bien inspirés, les enfants des écoles primaires et du périscolaire « Ago'Rythmes » ont ainsi décoré avec soin les traditionnelles maisonnettes et sapins qui peuvent être admirés tout au long du parcours.

Du 30 novembre au 18 décembre, chaque classe aura donc eu le plaisir de venir visiter le Village avec sa classe et d'admirer son oeuvre, mais aussi celles de leurs camarades des autres écoles.

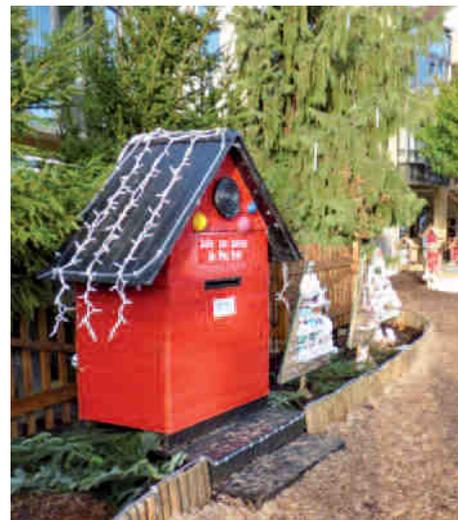
D'autres surprises attendent également les visiteurs : **des jeux en bois**, eux aussi sur la thématique des contes, ont été fabriqués par les adolescents de Rombas lors d'un « atelier jeunes » durant les vacances de la Toussaint qui s'est déroulé sous la houlette artistique et technique de la compagnie "La Mince Affaire". Les jeux ont ensuite été mis en peinture par les ados, sous l'oeil aguerri de Laurence Lognon, animatrice de l'atelier Arts Plastiques de la Maison de l'Enfance.



Le grand sapin, qui abritait en 2019 les boules de Meisenthal, a été recyclé en « sapin des contes ». Il est mis en musique par « Les Contes Féerock » de Mélyne et illustré par Laurence Lognon.

Comme à l'accoutumée, les enfants peuvent poster leur lettre dans **la Boîte aux Lettres du Père Noël** qui relève son courrier jusqu'au 20 décembre.

Si les mesures sanitaires en vigueur le permettent, la cabane gourmande située dans le Village des Lutins peut ponctuellement être ouverte pour déguster des friandises sucrées ou salées.



Renseignements : Office Municipal de la Culture

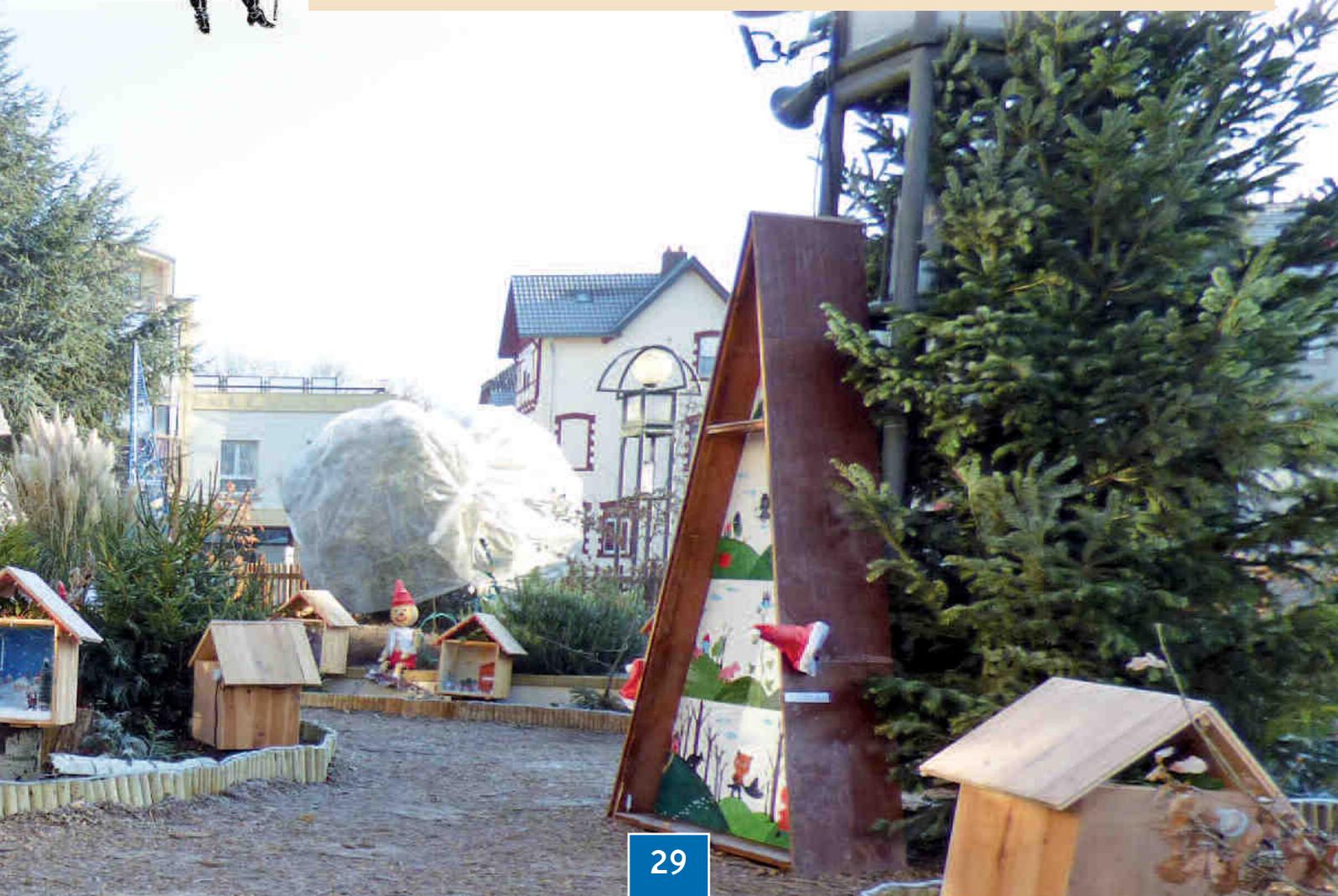
03 87 67 86 30

Facebook : Féerie d'Hiver à Rombas / www.rombas.com

Attention : En raison du contexte sanitaire, le port du masque est obligatoire dans le village. Il est demandé bien entendu de respecter les gestes barrières habituels (pas de regroupement de plus de 6 personnes, respect des distanciations...)



Pour aller plus loin sur la thématique du conte, l'exposition "Par des contes d'ogre et de fée" prêtée par le Conseil Départemental de la Moselle est visible dans le Hall de l'Hôtel de Ville jusqu'au 08 janvier. Conçue en 2003 par les Archives départementales de la Moselle et des Vosges, cette exposition explique et revisite l'univers de Charles Perrault (auteur de La belle au bois dormant, du Chaperon rouge, etc.) à travers notamment les images d'Epinal du XIX^{ème} siècle.



Groupe "PRIORITES ROMBAS"

NOËL DÉSENCANTÉ

2020 s'achève dans un contexte morose, les fêtes de fin d'année restent sous la menace de la situation sanitaire. Comment se réjouir dans cette ambiance ? Quelle marque laissera 2020 ? Celle d'une parenthèse douloureuse ou celle du départ d'une nouvelle ère où il nous faudra vivre entre les maux d'une pandémie non jugulée, d'un dérèglement climatique non maîtrisé et d'une société déboussolée aux repères perdus ? Face à cette situation, comment se projeter dans l'avenir ? Quelles peuvent-être les perspectives de développement pour les acteurs économiques locaux ? Quels projets chacun d'entre nous peut-il envisager ? Quels engagements face à leurs citoyens les collectivités territoriales peuvent-elles prendre ?



Seul le choix d'une politique volontariste, résolument tournée vers la solidarité peut nous permettre de surmonter les difficultés et mettre en perspective une vision d'avenir. C'est ce choix qu'a effectué la majorité municipale depuis de nombreuses années, volonté continuellement affirmée et revendiquée, volonté qui s'est encore renforcée au cours de cette année.

MISE AU POINT

Le responsable de l'opposition a, cette année encore, contesté devant le Tribunal Administratif le résultat de l'élection municipale. Cette année, c'est l'ensemble des comptes de la campagne du groupe PRIORITES ROMBAS qu'il a mis en cause.

On nous a reproché d'avoir présenté dans le magazine municipal les travaux et actions réalisés durant l'année 2019. Fallait-il ne rien entreprendre pendant une année ? Ce n'est évidemment pas notre conception du travail d'une municipalité responsable.

Les enfants du quartier du Rond Bois n'auraient-ils pas le droit d'apprendre dans une école rénovée et enjolivée ? Les habitants de la rue de la Croix Navée n'auraient-ils pas le droit de bénéficier d'une chaussée réhabilitée ? La solidarité ne devrait-elle pas s'exercer pour les personnes accueillies au Centre Moselle Solidarité ? Les écoliers ne devraient-ils plus recevoir de dictionnaire pour étudier ? La ville devrait-elle devenir un désert médical et ne pas favoriser l'installation de médecins et de divers professionnels de la santé ?

A entendre ce responsable de l'opposition, il aurait fallu retarder ces réalisations et actions et donc faire vivre notre ville au ralenti pendant quasiment une année. Ne rien entreprendre serait donc la volonté de l'opposition ? Chacun comprendra que cette vision n'est pas la nôtre, ni la vôtre. Ces travaux et actions étaient annoncés bien avant et se sont déroulés normalement.

Nous continuerons à travailler pour notre ville et au service de sa population.

L'ensemble des membres de PRIORITES ROMBAS vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2021.

Charles RISSER

Groupe “Une Equipe pour vous”

En cette période si particulière, nos pensées se tournent vers les personnes souffrantes, les personnes en grandes difficultés sociales, notre jeunesse, les restaurateurs, ainsi que les commerçants. Les entreprises rombasiennes ne sont pas épargnées par la crise économique causée par la Covid19. Ces dernières semaines, nous avons été interpellés par des acteurs économiques de la ville. Ils dénoncent l'absence de traitement “égalitaire” face à la crise sanitaire. Les entreprises rombasiennes doivent être accompagnées. Notamment celles qui sont loin des relations particulières entretenues avec l'oligarchie du polit bureau de la mairie de Rombas.



Nous avons la volonté de sortir notre ville du marasme, de l'apathie dans laquelle elle est engluée. Nous avons envisagé des projets visant à relancer l'emploi et l'économie locale.

Récemment, un adjoint s'est servi de notre programme et nous ne pouvons que nous en féliciter. Il est regrettable que ce projet ne soit pas évoqué en commission mais seulement relayée sur Facebook.

Vous l'aurez compris, l'opposition n'est pas associée aux choix politiques et encore moins à la vie démocratique de la ville. Pour exemple, nous ne sommes pas conviés aux manifestations patriotiques et l'excuse du Covid 19 a bon dos.

En cette période de fin d'année, nous vous demandons de rester prudents et de prendre soin de vous. Les fêtes de fin d'année seront, à bien des égards, différentes des précédentes, mais ensemble, nous devons être patients.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un Joyeux Noël ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année 2021.

Victor VILLA



Don du sang

Un très bon bilan pour l'année 2020 malgré la crise sanitaire



Organisées par l'Etablissement Français du Sang, en collaboration avec l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Rombas- Pierrevillers, les collectes de Sang à Rombas ont connu une forte affluence. 710 poches de sang ont été prélevées à Rombas sur l'ensemble des 7 collectes et 140 personnes ont effectué un don de sang pour la première fois. Alors que les besoins étaient particulièrement élevés en 2020 et la situation sanitaire problématique, ceci démontre, une fois encore, la capacité de mobilisation des Rombasiens pour de grandes causes. L'Etablissement Français du Sang adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui ont fait preuve d'une magnifique solidarité au cours de l'année 2020 et compte toujours sur votre mobilisation en 2021



En 2021 Les prochaines collectes de sang auront lieu les mardis 26 janvier et 23 mars à l'Espace Culturel de 15h à 19h.

Calendrier 2020-2021 des battues de chasse à Rombas et à Malancourt

- Samedi 26 décembre 2020
- Dimanche 10 janvier 2021
- Samedi 23 janvier 2021
- Dimanche 7 février 2021
- Samedi 20 février 2021

Des battues exceptionnelles dans les secteurs rue Jeanne d'Arc, rue de Guissebonne et rue Aunette, pourront être organisées en dehors de ces dates, en fonction des conditions climatiques.



Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans



Les jeunes filles et garçons de nationalité française, nés en juillet, août, septembre, sont priés de se rendre à la mairie, service État Civil et Population, bureau n°7, à partir de la date anniversaire de leurs 16 ans et, **au plus tard, pendant le trimestre qui suit la date de leur anniversaire** en vue de la Journée Défense et Citoyenneté.

Prière de venir avec :

- **le livret de famille,**
- **la carte d'identité,**
- et éventuellement, **la déclaration de nationalité ou le décret de naturalisation, ou le certificat de nationalité** délivré par le Tribunal.

La gendarmerie **recrute**

10 000 postes offerts avec ou sans diplômes

Devenez gendarme sur le terrain ou formez-vous aux métiers techniques et administratifs de la gendarmerie. Vous avez entre 17 et 35 ans, vous avez effectué votre journée défense et citoyenneté (JDC) et vous souhaitez exercer un métier au service des autres. La gendarmerie propose 10 000 postes par an, avec ou sans diplôme.

Plus d'informations :
www.lagendarmerierecrute.fr
Centre Information Recrutement
de la Gendarmerie
3 Place du Forum
Centre commercial St Jacques
57070 METZ
Tél : 03 87 74 85 37

GENDARMERIE NATIONALE
Devenez gendarme
+ 10000 POSTES DISPO
AVEC ou SANS diplôme
lagendarmerierecrute.fr

Le recensement de la population est reporté à 2022

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19, le recensement de la population mené par l'INSEE qui devait s'effectuer, comme chaque année, sur l'ensemble du territoire national en janvier et février, est reporté d'une année. Le prochain recensement de la population aura donc lieu au début de l'année 2022.

Déneigement

Vous êtes responsable de votre trottoir

Nous vous rappelons que chaque occupant d'appartement ou de maison est responsable du déneigement de la portion de trottoir située devant la propriété qu'il possède ou occupe.

Dans une copropriété, si ces contraintes ne sont pas spécifiées d'une manière formelle, elles doivent cependant s'exercer conformément à la loi. Charge aux occupants de se concerter pour que cette

obligation légale s'exerce dans les meilleures conditions.

S'il est impossible d'évacuer la neige ou la stocker dans un jardin ou sur une propriété, il est recommandé de l'amasser contre un mur, une clôture ou une haie à l'opposé de la chaussée.

De plus, il est interdit de mettre la neige déblayée sur la chaussée.



Calendrier des manifestations culturelles*

Du mardi 5 janvier au samedi 22 janvier

Exposition "Adélaïde Hautval : rester humain"

LA PLEIADE, médiathèque

Médecin Alsacien, déportée et soutien des populations juives prisonnières dans les camps, elle fut, à ce titre, décorée comme « Juste parmi les nations » par l'Etat d'Israël. (Visites commentées possibles sur inscription : public scolaire et individuel)

Du mardi 12 au vendredi 29 janvier

Exposition "Couleurs du monde" de Pix#art BySsam - photographies

ESPACE CULTUREL

Du jeudi 21 au dimanche 24 janvier

Les Nuits de la lecture 2021, 5^{ème} édition

LA PLEIADE, médiathèque

Jeudi 21 janvier dès 16h30

Contes dans le noir avec le périscolaire invité) et goûter

Samedi 23 janvier de 15h à 20h

"Tom et la question" : petit conte pour grande question. Un spectacle en caravane par la Cie Azimuts. Tout public à partir de 8 ans, sur inscription.
Jauge réduite, 6 à 7 spectacles de 15 minutes

Vendredi 22 janvier dès 17h30

Quizz littéraire animé par "Lila sur sa terrasse" suivi d'un apéro littéraire.

Dimanche 24 janvier

de 14h à 18h Vente de CD, livres et BD d'occasion, sortis des collections de La Pléiade.

15h : Echo Lali, groupe musical pour jeune public. Gratuit sur réservation.

Vendredi 29 janvier 20h - ESPACE CULTUREL

Concert blues « 3 KingS » tribute to : B.B. King, Albert King et Freddie King

par Eric Starczan, Christophe Deschamps, Laurent Vernerey, Nicolas Liesnard, Nicolas Tuillon et Eric Mula

Du mardi 2 février au vendredi 19 février - ESPACE CULTUREL

Exposition "Y-a-t-il de l'Amour dans l'Art ?" de La Karotte - peintures

Jeudi 4 février dès 16h - LA PLEIADE, médiathèque

Soirée spéciale "Harry Potter" (Escape Game, jeux et animations surprises)

Mercredi 17 février à 15h - LA PLEIADE, médiathèque

"Chocociné" Projection pour le jeune public suivie d'un goûter – Gratuit sur inscription

Mars - ESPACE CULTUREL

Exposition collective "Femmes de Talent" (report de 2020)

Avec Emmanuelle Caschera, Nadine Charles, Anne Chiny, Maude Jonvaux, Annie Maraldi, Isabelle Says, Laurence Schluth, Peggy Schmitt, Nadège Taront,

Samedi 20 mars - ESPACE CULTUREL

Savino Vallone Band Concert de reprises rock « Les 4 Fantastiques »

Avril - ESPACE CULTUREL

Exposition collective de la Tribu Regards (report de 2020)

Avec Emmanuelle Caschera, plasticienne / Roland Gonzalez, sculpteur / Jean-Marie Jenot, peintre / Jean-Michel Nowicki, photographe / Alain Perrin, sculpteur / Daniel Vauthier, photographe.

Renseignements et inscriptions :

Espace Culturel : 03 87 67 86 30 / La Pléiade : 03 87 67 09 23

*sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19



www.rombas.com